

III — (*Extrait de mariage de René-Alexandre Le Moine, 1712.*)

Extrait des Régistres des baptêmes, mariages et sépultures faits dans la paroisse de Montréal, sous le titre du S. Nom de marié, dans l'Ile, comté et district de Montréal, Province du Bas-Canada, pour l'année mil sept cent douze.

Le deuxième jour de février de l'an mil sept cent douze, après la publication de trois bans, le soussigné, prêtre, vicaire de la paroisse Ville Marie, ayant pris le mutuel consentement par paroles de présent de René-Alexandre Lemoyne, Sieur des Pins, âgé de quarante deux ans, fils de défunt Sieur Jean Lemoyne et de Dame Marie-Magdeleine Chauvigny, ses père et mère, de la paroisse de Batiscan, demeurant à présent en cette province, d'une part, et de Demoiselle Marie-René Leboulanger, âgée de vingt-deux ans, fille de Pierre Leboulanger, Sieur de St. Pierre et de Demoiselle René Godfroy, son épouse, ses père et mère, de la paroisse du Cap de la Magdeleine, demeurant à présent en celle-ci, d'autre part, les ai mariés suivant les rites de Notre Mère Sainte Eglise, en présence de M. Ignace Gamelin, Marchand, Bourgeois, de cette ville, et beau frère de l'époux, de M. Giasson, arses' son beau frère, de Messire Claude de Ramzay, Chevalier de l'ordre Militaire de St. Louis, Seigneur de la terre Mannoire et Boisfleurant et Gouverneur de l'Isle de Montréal et autres lieux dépendants du dit gouvernement, de MM. Alexis de Fleury, Ecuyer, Conseiller du Roi en ses conseils et lieutenant général en la juridiction royale de Montréal, de Louis D'Aillebout, Ecuyer, Sieur d'Argenteuil, enseigne dans les troupes de ce pays, de Sieur Queneville et de plusieurs autres parens et amis des dites parties. Le dit Queneville a déclaré ne savoir signer, de ce enquis selon l'ordonnance.

(Signé) RENE LEMOINE, — M. R. LEBOULANGER, — DE RAMZAY, — DESCHAMBAULT, — D'AILLEBOUT, — D'ARGENTEUIL, — C. DAILLEBOUT, — GAMELIN, — GIASSON, — DE RAMZAY DE MANNOIR, — P. RÉAL, Vicaire.

Lequel extrait, nous soussigné, certifions être conforme à l'original au Séminaire de Montréal.

Ce 20 avril 1859.

(Signé)

D. GRANT, Curé de la dite paroisse

IV — (*Extrait de baptême de René Le Moine, fils de R.-A. Le Moine, 1713.*)

L'an de N. S. mil sept cent treize, le second jour du mois de février, est né René, de René-Alexandre Le Moine, Sieur Des Pins, et de Marie-René Boulanger, sa légitime épouse, je prêtre, soussigné, faisant les fonctions curiales dans la paroisse de Ste. Famille, de Boucherville, ai baptisé le susdit enfant. Le parrain a été M. René Boucher, Ecuyer, Sieur de la Perrière, la marraine Marie Chaperon, femme de M. Papin, qui ont signé avec nous selon l'ordonnance.

DE LA PERRIÈRE,

MARIE CHAPERON,

P. DOUET, Ptre.

Nous, prêtre, curé, soussigné, certifions que l'extrait ci-dessus est conforme à l'original.

Boucherville, 15 février 1856.

(Signé)

THOS. PEPIN, Prêtre, Curé.

V — (*Extrait baptistaire de Jacques-Joseph Le Moine, 1719.*)

L'an de Notre Seigneur mil sept cent dix-neuf et le seizième du mois de juillet, je soussigné, prêtre, curé de la paroisse de la Ste. Famille de Boucherville, ai baptisé Jacques-Joseph, né hier, vers les onze de l'après-midi,